

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/03/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept mars à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

**Etai(ent) présents :** Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, M. ROUY Christophe, Mme COINTEAUX Chantal, M. DECLERCQ Ludovic, Mme LURION Eve-Hélène, Mme FRANCOIS Vanessa.

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 16

Absents : 0

Excusés : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation

12/03/2021

Date d'affichage

19/03/2021

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

19/03/2021



**Etai(ent) excusé(s) :** /

**Etai(ent) absent(s) :** /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. LAMOISE Régis

Vote du compte administratif conforme au compte de gestion du lotissement 2020  
 Délibération n°2021 - 10

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de son Maire, Nicole CHARROIS,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

### Investissement

Dépenses	Prévu :	<b>688 383,84</b>
	Réalisé :	<b>688 383,84</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
Recettes	Prévu :	<b>688 383,84</b>
	Réalisé :	<b>0,00</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

### Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	<b>689 694,25</b>
	Réalisé :	<b>0,00</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
Recettes	Prévu :	<b>689 694,25</b>
	Réalisé :	<b>689 694,25</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	<b>-688 383,84</b>
Fonctionnement :	<b>689 694,25</b>
Résultat global :	<b>1 310,41</b>

Le bilan des comptes fait ressortir au 31/12/2020 un excédent global de 1 310.41€.

Le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion du lotissement 2020.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bayon,

Le Maire

